

Crédit photo : Stéphane Gaudin – Theatrum Belli

Après avoir rendu visite aux soldats blessés le 24 juin lors des Rencontres Militaire Blessures et Sport 2014 de Bourges, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian était hier à l'hôpital militaire de Percy (Clamart) afin de poser la première pierre de la future maison des blessés et des familles.

Le ministre était accompagné du CEMA Pierre de Villiers, gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Hervé Charpentier, de Patricia Adam, présidente de la commission de la Défense et des forces armées à l'Assemblée nationale, de Jean-Didier Berger, maire de Clamart.

La maison des blessés permettra aux familles de se retrouver réunies quand le blessé vient d'être rapatrié du théâtre d'opération mais également en suivi de soin car la réadaptation dure parfois (pour ne pas dire souvent) plusieurs années. Se retrouver plusieurs en région parisienne représente souvent un problème économique pour les familles (frais de transport et d'hébergement). Le ministère a d'ailleurs mis en place avec la SNCF une carte de circulation spécifique pour les périodes d'hospitalisation.

Pour le moment, le projet est unique en France. La « Maison » est en fait composée de 5 appartements et de 6 chambres. Elle sera mise à disposition des familles à partir de mars 2015.

Les associations d'entraide comme Terre Fraternité et Solidarité Défense ont pris une part active à son édification.

Le ministre de la Défense dans son discours a mis l'accent sur les progrès qui ont été effectués dans l'accompagnement des blessés et de leurs familles : « *En deux ans, nous avons mis en place un véritable parcours du blessé. Ce parcours suit un processus normé, utilisé par l'ensemble des acteurs. Il intègre des paramètres médicaux, sociaux, administratifs, juridiques et de ressources humaines* ». Un « *passport du blessé* » a été mis en place par les cellules d'aides (CABAT, CABAA, CABAM) destiné à « *recenser l'ensemble des actions d'accompagnement* ». Une convention sera également signée entre l'ONAC et les états-majors pour assurer le suivi des dossiers. Jean-Yves Le Drian précise également que « *le ministère de la Défense prend désormais intégralement en charge le coût des prothèses de nouvelle génération pour les blessés s'inscrivant dans un parcours de réinsertion professionnelle* ». Des passerelles seront ouvertes vers les fonctions publiques.

Theatrum Belli s'est entretenu avec Madame Patricia Adam, pour lui soumettre une idée que nous souhaiterions développer depuis deux ans, à savoir le parrainage des blessés par des communes de France afin de renouveler le lien Armées-Nation et lui donner une impulsion citoyenne participant à l'amélioration de notre résilience. Ce parrainage permettrait de sortir du cadre étatique de la gestion du handicap et apporterait aux blessés une reconnaissance méritée du premier organe de la nation : la commune.

Stéphane Gaudin

